



Démarches d'immigration

Avant le départ :

Assister aux réunions d'informations de la Délégation Générale du Québec en France: bien avoir conscience que le but est de donner envie de venir s'installer au Québec, donc le point de vue peut-être un peu trop optimiste par rapport à la situation réelle sur place. (http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/france/immigration/immigrer_au_quebec/inscription_seance/)

Idéalement, faire un voyage de prospection d'une ou deux semaines sur place pour découvrir l'endroit où l'on veut s'installer, et avoir un aperçu de la vie québécoise (en gardant bien en tête que deux semaines ne permettent pas de se faire un idée complète de la situation lorsque l'on vit ici toute l'année). En profiter pour venir nous voir au forum d'Objectif Québec pour avoir l'avis « en direct », et des conseils, de personnes ayant fait le grand saut.

Il existe des mensuels français qui sortent un dossier spécial immigration (avec le Québec en bonne place en général) tous les ans. Ils contiennent en général beaucoup d'informations et donnent un aperçu assez exact des réalités de la vie au Québec. Une vision réaliste contient des témoignages positifs et négatifs de personnes ayant immigré. Une telle enquête ne contenant que des témoignages positifs, ou négatifs, serait à considérer avec la plus grande prudence. Il y a également à Paris une librairie spécialisée, la Librairie du Québec (rue Gay Lussac), qui peut être une source intéressante d'informations sur la culture québécoise, et la vie au Québec en général.

Il y a aussi de nombreux livres de références pouvant aider dans ces démarches. Internet est également une source incroyable. De nombreux immigrants ont par exemple un blog où ils racontent leurs vécus et impressions.

Bien se renseigner sur les ordres professionnels et vérifier que la profession que l'on souhaite exercer n'est pas régie par un ordre. Si c'est le cas, il faut savoir qu'on n'a pas le droit porter le titre à moins de devenir membre de l'ordre en question (ingénieur ou infirmière du Québec par exemple). Le plus souvent, il faut passer un examen pour accéder à l'Ordre et payer une cotisation élevée. Dans certains cas (relativement rares), il peut être nécessaire de refaire des études sur place pour accéder à l'ordre.

Il arrive également que l'on ait besoin de faire une demande de reconnaissance de ses diplômes français. De manière générale, il est utile de pouvoir comparer son niveau d'étude et ses diplômes aux équivalents québécois. De l'information est disponible en ligne, afin d'évaluer ce besoin (<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/guides-comparaison.html>).

Pour ceux qui cherchent un travail depuis la France avant d'arriver, ne pas se décourager : c'est très difficile de trouver à distance et il y a toutes les chances que ça fonctionne beaucoup mieux une fois sur place (même si elle a des besoins, une entreprise, en général,

n'embauchera pas un candidat postulant depuis la France, mais ce même candidat aura toutes ses chances une fois installé au Québec).

Avoir conscience des différentes formules possibles pour immigrer : Programme Vacances Travail (PVT), résidence permanente, contrat de travail exclusif avec une entreprise, Volontariat International en Entreprise (VIE).

Les démarches :

On trouve facilement de la documentation sur le sujet sur les sites du gouvernement et d'immigration Québec.

<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/france/immigration/>

Il existe un site d'évaluation en ligne pour se faire une idée de ses chances. Si le résultat est négatif, ça ne vaut sans doute pas la peine de tenter sa chance (sachant que les démarches sont coûteuses). Si le résultat est positif, ça ne garantit rien, mais c'est un signe très encourageant.

http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/france/immigration/immigrer_au_quebec/evaluation/

Il faut savoir, qu'étant donné la situation démographique au Québec, les immigrants francophones sont plus que bienvenus. Donc ça a de bonnes chances d'aboutir. Une expérience professionnelle, dans tout domaine et avec tout niveau de qualification, est un point très positif pour le dossier.

Il faut savoir également qu'il existe une liste des professions très en demande, remise à jour régulièrement par le gouvernement du Québec. Si vous avez l'une de ces professions, alors il devrait être très facile de trouver du travail dans votre domaine.

En bref, il faut être patient et être très rigoureux lorsque l'on remplit sa demande : toute erreur ou omission peut entraîner un retard qui peut se chiffrer en mois.

En termes de recherche d'emploi, la période septembre-octobre est considérée comme très favorable, ainsi que de février à mai. Il est donc intéressant d'arriver un peu avant ces périodes pour organiser son installation sur place, et commencer à chercher du travail pendant une des périodes considérées comme favorables.

Un point très important à avoir en tête : ce n'est pas parce que l'on parle français au Québec que l'on est dans une extension de la France. Il s'agit bien de l'Amérique du Nord, avec une culture en conséquence. On peut néanmoins relativiser avec le fait que Montréal est la grande ville d'Amérique du Nord la plus proche de l'Europe culturellement (le terme Europe est employé plutôt que France, car il y a de nombreuses communautés à Montréal en dehors des Français : Italiens, Grecs, Portugais, Hispaniques ...).

Une fois arrivé sur place (nouvel immigrant) :

Venez nous voir au forum d'Objectif Québec! Dans un cadre décontracté vous pourrez bénéficier de conseils pratiques sur votre installation, commencer à bâtir un réseau relationnel, ou tout simplement discuter avec des gens si on se sent un peu perdu ou un peu seul.

Le logement n'est pas un problème. On peut trouver suivant ses moyens, en jouant sur les quartiers (certains sont plus à la mode et donc plus chers ...). La colocation est une formule

très répandue, économique, et qui permet de rencontrer d'autres personnes (ici encore, la prudence s'impose : il n'y a pas de règle générale, et suivant la personnalité des colocataires, l'expérience peut être très positive ou décevante ... l'expérience n'est pas recommandée si l'on n'a pas un minimum de patience, d'ouverture d'esprit et le respect des autres).

Pour les résidents permanents, lorsque l'on arrive, il existe un « parcours de l'immigrant » organisé par les différentes associations et organismes gouvernementaux, afin de donner toutes sortes d'informations sur la recherche d'emploi, les questions pratiques pour vivre au Québec, les différences entre la culture québécoise et française. Il est recommandé d'y participer, les informations étant en général intéressantes et pertinentes. De plus, pour ceux qui ne connaissent personne sur place, c'est l'occasion de rencontrer d'autres immigrants dans la même situation, de se faire ses premiers amis et de créer un réseau. Dès l'arrivée à l'aéroport (à Dorval pour la plupart d'entre nous), l'immigration remet un petit dossier qui comporte toutes les informations nécessaires pour participer à ces différentes sessions d'information.

Pour la recherche d'emploi, l'ANAEM¹ et CITI² (anciennement AMPE) sont des passages obligés. On y obtient de précieux conseils sur la rédaction du CV, la façon de se comporter durant un entretien, les différences du marché de l'emploi québécois par rapport au marché français, le réseautage, les emplois cachés ... Ils peuvent aussi avoir des offres d'emplois, ou des contacts intéressants.

Emploi-Québec est aussi une source très intéressante pour le nouvel arrivant qui cherche un emploi. Il y découvrira, par type de profession ou de métier, les possibilités d'emploi, et ce par région. De plus, Emploi-Québec offre des cours de perfectionnement qui peuvent être subventionnés selon l'emploi ciblé. Il est très utile de s'inscrire sur leur site, qui contient une banque d'emplois disponibles et de se rendre sur place afin de rencontrer un conseiller d'Emploi-Québec.

<http://www.emploi quebec.net>

Une autre piste importante sont les agences de placement. Elles nous aident à situer notre niveau de français et d'anglais, de faire des tests informatiques et d'obtenir de bons conseils de personnes travaillant en ressources humaines.

Les petits boulots... Il peut être difficile de trouver un premier travail dans son domaine, car on demande la fameuse « première expérience québécoise ». Il nous est alors souvent recommandé d'accepter un premier travail en dessous de ses qualifications, afin de rebondir une fois cette première expérience acquise, avec un emploi plus en adéquation avec sa qualification. Là encore, il n'y a pas de règle générale. Pour quelqu'un qui aurait assez de réserves financières pour se le permettre, il peut être intéressant de chercher dans un premier temps un emploi en adéquation avec ses qualifications, quitte à revoir ses prétentions à la baisse si ça ne fonctionne pas. Il est vraiment utile de discuter de cela avec des immigrants installés depuis un certain déjà, et qui travaillent dans le même domaine. En effet, les conseils reçus des organismes « officiels » sont parfois trop généraux, ou pas adaptés à un profil particulier.

¹ délégation de l'ANAEM (Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations) pour le Québec : <http://www.consulfrance-montreal.org/spip.php?article759>

² <http://www.ampeciti.ca/public/index3.htm>

D'autre part, le « premier » travail peut permettre au nouvel arrivant de se qualifier à l'assurance chômage, s'il a pu le conserver au moins pendant six mois. De plus, dans certains cas, il est possible de suivre une formation subventionnée si le domaine dans lequel on aimerait travailler répond à certains critères d'emploi-Québec.

L'hiver ... Surtout ne pas s'en faire une montagne. La plupart des immigrants ne le trouvent pas si dur, ou même trouvent ça plutôt sympa. En général, les vêtements d'hiver français ne sont pas adaptés, et il est préférable d'en acheter sur place (ça économise de la place dans les valises en arrivant).

Le moral, la déprime ... Il existe tout un tas de théories sur le cycle de vie de l'immigrant, avec ses phases d'euphories et de déprimés. Même si il y a un certain fondement derrière tout cela, chacun a sa propre personnalité, son propre vécu; et ne réagit pas de la même façon. La vie de l'immigrant comporte évidemment des moments difficiles, mais de là à parler de déprime généralisée ... Donc si vous voyez une belle courbe prévisionnelle annonçant une phase de déprime dans exactement quatre mois, oubliez ça!

Bonne chance!

Bibliographie

Sites officiels

- Démarches pour immigrer : www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/france/immigration
- Evaluation préliminaire en ligne : www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/france/immigration/immigrer_au_quebec/evaluation
- Délégation Générale du Québec en France : www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/france/immigration/immigrer_au_quebec/inscription_seance/
- Comparaison des niveaux d'étude : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/guides-comparaison.html>
- Emploi Québec: www.emploi-quebec.net
- ANAEM : www.anaem.ca
- CITI (anciennement AMPE) : www.ampeciti.ca
- OFQJ : www.ofqj.org

Forums, sites, associations

- www.objectifquebec.org
- www.immigrer.com
- www.a-migration.com
- www.immigrer-au-quebec.com

Bouquins (un p'tit clic sur l'image pour avoir toutes les infos !)



